

CAO

Manifestation 25 septembre Sallanches

Philippe Metral-Boffod

La réussite de notre mobilisation est une nouvelle réponse au détachement et au dédain affiché à l'encontre des hauts savoyards et des habitants concernés des sites olympiques par les promoteurs de la candidature aux JO de 2018.

Détachement, car la tête dans les anneaux olympiques, ils en perdent la raison.

Dédain, car depuis le début ils refusent tout débat contradictoire qui permettrait aux populations de se forger une opinion en connaissance de cause.

Car compte tenu des enjeux, des risques d'endettements à long terme pour Annecy, l'agglomération, le département, c'est bien aux populations concernées que doit appartenir la décision de poursuivre ou non cette candidature.

Dédain, car depuis le début, ils refusent de communiquer les éléments financiers constitutifs du dossier, le budget de la candidature et même l'état des dépenses engagés par le comité de candidature.

Au point que plus personne n'est en capacité d'établir un point sérieux et précis des sommes englouties dans cette candidature.

Des chiffres sortent néanmoins, annoncés à 16,5 M€ les besoins sont d'ores et déjà estimés à 18,5 M€, soit plus de 20 M€ avec la phase de requérence, et des chiffres qui font peur : 320 000 € pour la fête de l'olympisme, 10 000 € mensuel net pour le directeur de la candidature (j'ai même entendu le chiffre de 15 000 €, mais allez savoir en l'absence de bilan chiffré).

Ils créent aujourd'hui une nouvelle structure pour porter leur candidature, le GIP.

La convention, régissant le fonctionnement de ce GIP ne comporte aucune indication financière, ou plutôt si puisqu'elle prévoit en son article 9 : « les membres fondateurs sont responsables des dettes du GIP... ».

Les vannes sont ainsi grandes ouvertes.

Et l'absence de représentation des associations environnementales à la direction de ce GIP en dit long sur l'engagement à préserver l'environnement.

Il est vrai que la noria de camions et d'hélicoptères pour acheminer la neige sur les pistes comme nous avons pu le voir à Vancouver balaie toutes les plus belles déclarations faites la main sur le cœur.

Mais revenons à la constitution du dossier de candidature.

L'an dernier, ils nous avaient juré que le dossier soumis au CIO était le dossier idéal, un dossier de territoires, soucieux de l'environnement, économe en denier public.

Ce dossier idéal, le CIO l'a sèchement taclé, y compris sur l'aspect environnemental, l'occasion était offerte de constater l'inadéquation entre les objectifs affirmés, dont on pouvait douter, et les exigences du cahier des charges du CIO.

L'entêtement à poursuivre coûte que coûte, conduit aujourd'hui les promoteurs de cette candidature à proposer un nouveau dossier qui donne le tournis.

Les ajournements successifs et les atermoiements accumulés dans l'élaboration du nouveau document laissent entrevoir la légèreté de son contenu et démontrent l'inadéquation entre les réalités de terrain et les exigences du C.I.O.

Dans un premier temps annoncé pour la mi-juillet, puis la mi-septembre, puis encore la mi-novembre... ce n'est pas l'annonce, pour le 4 octobre, des sites retenus, qui lèvera les incertitudes sur les financements, sur les dérapages attendus, sur les atteintes à l'environnement, sur le flou des infrastructures de transports, sur la prise en compte des risques naturels et d'une pollution déjà bien réelle dans la vallée...

Selon Jean Luc Rigaut, maire d'Annecy, il manque 200 M€ pour financer les infrastructures (sportives et de transports) nécessaire aux JO.

Il en coûtera par exemple 35 M€ pour la seule adaptation de la piste de descente homme au standard CIO.

A Annecy, ils ne savent que faire de l'anneau de vitesse, un investissement à 67 M€, et ils sont incapable d'en estimer le coût de fonctionnement.

Rien n'est précisé sur le financement des villages olympiques, des centres des médias, du centre logistique, du coût des mesures de sécurité....

Et je ne parle pas du budget du COJO (le fonctionnement des jeux) estimé à 1,2 milliards d'euros.

Qui va payer les déficits ?

Les annéciens, les habitants des villes olympiques et les hauts savoyards, nous pouvons en être certains.

Malgré les dénégations, il faudra bien en passer par une hausse des impôts conséquence directe des JO.

Je dois également revenir sur la valse des sites olympiques.

Sur la plaine de Passy, pas moins de 4 implantations en une semaine.

Il aura fallu la forte mobilisation de la population de la vallée pour que le comité de candidature reconnaisse le bien fondé de la préservation de la plaine et des espaces agricoles.

A Chamonix, la presse fait état d'un bétonnage de l'accès à la ville et les promoteurs de la candidature ne sont pas très communicatifs sur la prévention des risques, la pollution de la vallée, la qualité de l'air.

Tout comme ils sont peu loquaces sur la gestion des déchets pendant la phase des jeux, la multiplication des canons à neige, la préservation des ressources en eau...

A la Clusaz, la piste de fond, les tremplins de saut à ski et les tribunes sont positionnés dans une zone à risque (zone rouge pour les tribunes) et la DDT laisse entendre une possible modification du plan de prévention des risques.

Les intérêts financiers, seraient-ils plus fort que la nature.

Sur le dossier transport :

A Annecy, le fameux Tram-Train ne se réalisera pas pour les jeux et au mieux il circulerait entre Pringy et Vovray, sur l'actuelle voie ferrée.

Le train des jeux qui devait relier Annecy à St Gervais ne se fera pas, il faudra se contenter de l'existant !

Avec une question non résolue : une fois à St Gervais, comment achemine-t-on les spectateurs sur les sites olympiques ... ?

Et bien sûr pour les parkings, les voies d'accès, les centaines de car c'est silence radio, car il faudra bien les positionner quelques part !

Au point que Christian Monteil a pu parler de situation catastrophique concernant le ferroviaire.

Et maintenant dernière trouvaille, le transfert des épreuves de bosses, ski acrobatique et Snow au Semnoz.

Le Semnoz est pourtant un espace protégé suite à une forte mobilisation de la population dans les années 60.

Sous le prétexte des jeux, la porte est ainsi ouverte aux affairistes et autres bétonneurs qui attendent dans l'ombre.

Comme les autres sites, le Semnoz doit conserver son intégrité, son caractère de stade de neige.

A Annecy, Passy, Chamonix, La Clusaz..., la qualité de notre environnement, bien que remise en cause, est aussi l'un des facteurs d'attractivité de notre département.

Incompatible avec le développement du territoire, incompatible avec la préservation de l'environnement, incompatible avec les capacités financières de la ville d'Annecy de son agglomération, des villes olympiques et du département, le dossier des JO tourne au fiasco.

Depuis 2009, le Comité Anti Olympique (C.A.O.) alerte et dénonce ce qui constitue une gabegie financière aux conséquences dramatiques pour toute une région déjà fortement impactée par une urbanisation massive et incontrôlée.

Nous sommes déjà très nombreux – près de 10 000 à nous être exprimés par le biais de la pétition du CAO et celle de la plaine Passy - Saint- Gervais – Domancy.

Notre mobilisation doit s'amplifier.

La méthode Coué n'est pas un projet.

Il est plus que temps d'amener les promoteurs de la candidature à la raison.

Il est plus que temps d'arrêter les frais.

Et, nous vous invitons à retenir la date du samedi 20 novembre pour une manifestation départementale à Annecy, pour réaffirmer avec force le non aux JO.